

Communiqué de presse
10/11/2020

1 an ça se fête !

En novembre 2020, la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage fête son premier anniversaire sur les réseaux sociaux et dans le métro



La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage fête son premier anniversaire durant tout le mois de novembre 2020. Reconnue d'utilité publique, créée par décret le 12 novembre 2019, elle a signé une convention qui la lie à l'Etat (9 ministères et la DILCRAH) jusqu'à la fin 2022.

Après une année bien remplie, la Fondation organise trois événements en novembre : deux LIVE direct sur les réseaux sociaux et une campagne d'affichage dans le métro parisien.

Une année bien remplie, en un an, la Fondation a :

- **fait entendre** sa voix dans le débat public : lors du déboulonnage des statues de V. Schoelcher, lors des manifestations de juin, à propos du traitement de l'esclavage dans les programmes et manuels scolaires...
- **installé** toutes ses instances et déployé ses 5 programmes : citoyenneté, culture, éducation, numérique, recherche.
- été active **en ligne** avec 6 Lives Facebook, 2 posts historiques/culturels par semaine, une communauté de 230k vues pour son grand Live du 10 mai.
- **lancé** 5 appels à projets pour soutenir les initiatives en matière de citoyenneté, de culture, d'éducation et de recherche.

Rencontre entre J-M Ayrault et le Premier ministre le 9 novembre 2020

A l'occasion du premier anniversaire de la Fondation, son président Jean-Marc Ayrault s'est entretenu avec le Premier ministre le 9 novembre, afin de faire le point sur la mise en œuvre de la convention entre la FME et l'Etat. Cinq priorités ont été identifiées : les 20 ans de la loi Taubira en mai 2021, le partenariat avec l'Education nationale, la mobilisation de la culture, la citoyenneté et la préparation du prochain plan de lutte contre le racisme.

Deux lives pour un anniversaire

Pour marquer ce premier anniversaire, la FME propose deux émissions en direct (Live Facebook) autour des enjeux actuels de la mémoire de l'esclavage :

Le dimanche 15 novembre à 15h30 (Paris) – « La loi Taubira : 20 ans et après ? »

Un Live sur le compte Facebook de la FME présenté par **Claudy Siar** (RFI) pour lancer la commémoration en 2021 des 20 ans de la loi portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité ; avec **Christiane Taubira** et **Jean-Marc Ayrault**, auteurs de la loi, **Gaël Faye**, rappeur et écrivain, **Tania de Montaigne**, écrivaine, **Jacques Toubon**, ancien défenseur des droits, **Lilian Thuram**, président de la Fondation Lilian Thuram / Education contre le racisme, **Manon Bresch**, comédienne.

Que reste-t-il de l'esprit qui a présidé au vote de cette loi ? pourrait-elle être encore votée à l'unanimité en 2020 comme en 2001 ? le travail de mémoire peut-il aider à apaiser la société ? à faire reculer le racisme et les discriminations ?

En partenariat avec Trace TV (fondateur de la FME), Pôle Outre-mer France Télévisions, Outremer360, TV5 Monde, France 24, RFI, L'Obs, Loopsider.

Le mercredi 18 novembre à 15h30 – « Toussaint Louverture, un héros français ? »

Une interview Live sur les comptes Facebook et Instagram de la FME de l'historien britannique **Sudhir Hazareesingh, spécialiste des représentations des hommes de pouvoir en France**, par **Kevi Donat** (Le Tchip, Le Paris Noir), autour de sa biographie-événement de Toussaint Louverture (Flammarion, 2020).

Qui était Toussaint, chef des esclaves révoltés de Saint-Domingue ? un général ? un homme d'Etat ? un esprit des Lumières ? le « premier super-héros noir » ? Pourquoi n'est-il pas plus connu en France ? Qu'a-t-il à nous dire aujourd'hui ?

La FME met l'imaginaire des mondes créoles à l'honneur dans le métro du 25 novembre au 31 décembre

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation, la RATP proposera entre le 25 novembre et 31 décembre aux voyageurs du métro parisien 10 textes poétiques choisis par Daniel Maximin autour des « mondes créoles » : 10 auteur.e.s français.e.s et étranger.e.s, pour exprimer la rencontre, le mélange, la liberté, bref, toute la richesse et l'inventivité des mondes créoles. Cette richesse et cette inventivité font aussi partie des héritages de l'esclavage et des résistances qu'il a suscitées dans les sociétés coloniales.

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage

La Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre, et gouvernée par un conseil d'administration réunissant ses principaux soutiens, de grands partenaires institutionnels, des représentants associatifs et des personnes qualifiées. Son comité de soutien est présidé par Christiane Taubira, ancienne garde des sceaux, et son conseil scientifique par Romuald Fonkoua, professeur de littérature francophone à la Sorbonne. Sa directrice est Dominique Taffin, archiviste-paléographe et ancienne directrice des archives départementales de la Martinique. Son équipe reflète la diversité culturelle qu'elle promeut dans ses valeurs.

www.memoire-esclavage.org



Contacts presse : Armelle Chatelier : 06.88.17.68.25 / communication@fondationesclavage.org